

## Propreté

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant la propreté.



**Grand Paris Seine Ouest assure la gestion quotidienne des déchets et de la propreté dans les 8 communes qui la composent, dont Chaville.**

## La propreté de l'espace public

Grand Paris Seine Ouest déploie d'importants moyens matériels et humains pour la propreté de l'espace public, adaptés selon les caractéristiques des villes :

- > Balayage et lavage mécaniques des chaussées
- > Balayage manuel des trottoirs, cheminements, escaliers, caniveaux...
- > Entretien des "canisites" ou "sani-chiens", remplissage des distributeurs de sacs, intervention des motocrottes
- > Nettoyage des corbeilles
- > Nettoyage avant et après les manifestations se déroulant sur l'espace public
- > Traitement des herbes sauvages sur la voirie et les trottoirs
- > Ramassage des feuilles
- > Déneigement et sablage lors d'épisodes climatiques rigoureux



---

## Collecte des déchets

Retrouvez dans cette page toutes les informations sur la collecte des déchets à Chaville : ordures ménagères et collecte sélective, ramassage des...

---



## Déchèterie

Actuellement gérée par le Sycotm, la déchèterie fixe de Meudon sera gérée par Grand Paris Seine Ouest à partir du 2 janvier 2024. L'accès à la...

---



## Éducation canine

Grand Paris Seine Ouest met en œuvre des solutions concrètes pour diminuer les nuisances canines et maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

---



## Trier ses déchets

Le tri sélectif est le premier geste écologique en France. Ce petit geste a de grands effets : préservation des ressources naturelles, limitation des...

# Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets - GPSO



[Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets assuré par Grand Paris Seine Ouest](#)

## À TÉLÉCHARGER



Arrêté municipal portant obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas (AR01\_2017\_0020) - (111 Ko)



Arrêté portant sur la réglementation de la circulation des animaux domestiques sur le territoire communal (AR01\_2019\_0101) - (110 Ko)



Arrêté portant réglementation du brûlage et élimination des détritux végétaux (AR\_01\_2014\_0044) - (188 Ko)

## LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

► Grand Paris Seine Ouest : déchets et propreté



VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS